

Communiqué de Presse

LA MISE EN ŒUVRE DES PIAL (Pôle Inclusif d'Accueil Localisé) TOURNE LE DOS AUX REVENDICATIONS DES AESH ET DEGRADE LES CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP



Cette conférence de presse, à l'initiative de la FNEC FP FO, a été décidée pour évoquer les conditions de travail des AESH et l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations pour obtenir un vrai statut et un vrai salaire pour ces personnels.

Il s'agit également de tirer le bilan de la politique dite de l'inclusion systématique qui cache en fait une politique d'austérité à l'égard des enfants en difficultés et des personnels qui les accompagnent.

Lors de nombreuses réunions qui ont eu lieu durant le confinement avec les syndicats FO de l'enseignement, les AESH ont exprimé toutes leurs craintes.

En premier lieu, le protocole sanitaire déjà inapplicable pour l'ensemble des personnels, l'est à fortiori pour les AESH naturellement très proches des enfants. Aucun geste n'est fait par le ministère pour reconnaître leur travail et leurs missions. Aucune de leurs revendications ne sont entendues, rien n'est prévu pour augmenter les salaires, pour les sortir de la précarité, de la flexibilité et de l'incertitude.

Pire et à rebours des revendications, le ministère et l'Inspectrice d'Académie aggrave la situation en ne les affectant non plus dans un établissement, mais sur un secteur géographique (PIAL). Il s'agit de pouvoir les affecter à tout moment et sans compensation, sans tenir compte de leurs vœux.

Ces PIAL accentuent la dégradation des conditions de travail des AESH et amplifient leur flexibilité. En effet, l'année prochaine, n'ayant plus d'affectation précise, plus besoin de changement de contrat, l'administration pourra muter les AESH d'une école à une autre, comme des pions, du jour au lendemain.

A quelques semaines des vacances scolaires, ces personnels n'ont aucune certitude d'être affectés ni dans l'école ou l'établissement dans lequel ils travaillent actuellement, ni dans une école ou un établissement précis. Ils n'ont aucune certitude, non plus, de suivre les enfants dont ils s'occupent cette année.

Sur le plan de l'accompagnement des élèves, la politique ministérielle est de privilégier le quantitatif pour faire des économies sur le dos des enfants en situation de handicap. Le PIAL est l'outil de rationalisation des AESH. Alors qu'il y a quelques années, les enfants en situation de handicap bénéficiaient d'un AESH individuel, l'administration réduit encore les coûts en attribuant un personnel qui doit prendre en charge plusieurs enfants en situation de handicap. Là où il fallait 2 ou 3 AESH, aujourd'hui il n'en faut plus qu'un.

Cette année déjà, de nombreux AESH ont démissionné du fait de conditions de travail insupportables, la généralisation de ces réseaux PIAL laisse craindre une désertification de la profession. Comment accepter un salaire de misère (700€ mensuels) pour être trébucher de gauche et de droite en fonction des contraintes budgétaires de l'administration ? Comment accepter de voir constamment planer la menace d'un licenciement parce qu'ils ne peuvent répondre favorablement à un changement d'affectation trop éloignée ?

**La mise en œuvre des PIAL va à l'encontre de toutes les revendications des AESH.
Pour FORCE OUVRIERE, les AESH ne sont pas des pions**

Plus que jamais :

FO revendique un vrai statut qui les protège, un vrai salaire pour vivre de leur métier, des affectations sur des critères clairs à partir de vœux sur des écoles et des établissements précis et des affectations à l'année scolaire. FO exige donc le retrait de la loi Blanquer qui institutionnalise les PIAL